#### L'expérience des enfants impliqués dans des interventions pour familles séparées hautement conflictuelles



Par Catherine Quigley Doctorante en psychologie Université de Montréal









# Plan de la présentation

- Aperçu de la littérature sur l'implication des enfants dans les interventions post-séparation.
- Rrève présentation de deux projets pilotes novateurs dans la province:
  - Service Projet pilote de coordination parentale (Montréal)
  - Projet PCR (Québec)
- Méthodologie de la recherche
- Résultats préliminaires sur l'implication des enfants au sein de la coordination parentale.



## Pouvoir exprimer son opinion: droit fondamental de l'enfant

Article 12, alinéa 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant:

« Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Au Québec, article 34 du Code civil (C.c.Q.) reconnaît depuis 1991 le droit de l'enfant d'intervenir dans un litige familial:

« Le tribunal doit, chaque fois qu'il est saisi d'une demande mettant en jeu l'intérêt d'un enfant, lui donner la possibilité d'être entendu si son âge et son discernement le permettent. »

#### Le débat

LE CONTRE	LE POUR
• L'enfant est un être vulnérable qui doit être protégé des procédures	• Les décisions prises suite à la séparation le concernant.
<ul> <li>Place l'enfant dans une position difficile; lui donne la responsabilité de prendre une décision que ses parents ne peuvent assumer</li> </ul>	<ul> <li>Opinion de l'enfant parfois différente de celle des parents, qui ont parfois de la difficulté à départager leurs propres besoins de ceux de leurs enfants</li> </ul>
<ul> <li>Risque que l'enfant soit manipulé ou reçoive une pression de la part de ses parent</li> </ul>	<ul> <li>Favoriserait la résilience post- séparation (Smith, 2003)</li> <li>Voient que leurs sentiments sont importants pour leurs parents</li> </ul>
<ul> <li>Manque de formation des professionnels</li> </ul>	• Permet de maintenir le focus sur les besoins de l'enfant 4

## Ce que la recherche nous dit



Conclusions majeures des recherches s'intéressant à la voix de l'enfant dans les procédures post-séparation:



- Ils veulent avoir l'opportunité de donner leur avis sur les décisions prises par leurs parents ou par la Cour, puisque celles-ci les concernent et affecteront leur futur.

# Comment la voix de l'enfant peut-elle être entendue?

## Ce que la recherche nous dit



- - La majorité des enfants veulent être impliqués dans le processus de décision, même s'ils savent qu'ils ne prendront pas la décision finale.
- Fotheringham, Dunbar, & Hensley (2013): 41 jeunes de Calgary faisant partie d'un projet intitulé « Speaking for Themselves »:
  - Ont bénéficié des services combinés d'un procureur et d'un thérapeute.
  - Expérience positive dans la majorité des cas.
  - Encourage les parents à régler plus rapidement le litige.

## Ce que la recherche nous dit



- - Peu importe le professionnel qui les a entendus, les enfants mentionnent l'importance d'avoir une voix.
  - Ils ne veulent pas prendre la décision finale.
- Cyr, Birnbaum, Bala, & Quigley (sous presse):
  - Résultats similaires au Québec
  - La majorité des enfants parlent positivement de leur expérience.
  - Plusieurs auraient voulu parler directement au juge.

#### Donc, cela les traumatise-t-ils?



- Ron.
  - C'est l'ampleur du conflit entre les parents qui est dommageable pour eux.
- Même si leur expérience personnelle a pu être stressante ou décevante, ils sont contents d'avoir été impliqués.
- Aucune de ces études ne confirme les craintes de certains invoquant le besoin tenir l'enfant à l'écart à tout prix.





« [...] Traiter les enfants comme des sujets passifs devant être protégés du processus décisionnel n'est pas dans leur meilleur intérêt, comme cela est reconnu internationalement et maintenant exprimé par les enfants eux-mêmes. »

(traduction libre, Birnbaum, Bala, & Cyr, 2011)

## Le présent projet de recherche

#### 03

#### **OBJECTIFS:**

- Recueillir les perceptions d'enfants impliqués dans des intervention pour familles à HAUT niveau de conflit:
  - 1. Comment décrivent-ils leur expérience auprès du professionnel qu'ils ont rencontré?
  - 2. Quelle est leur opinion sur la place de l'enfant dans ce genre d'intervention?
  - 3. Quels sont leurs conseils aux professionnels rencontrant les enfants?
- Recueillir la perception des parents quant à l'implication de leurs enfants dans l'intervention.
- Ocumenter la façon dont les enfants ont été impliqués auprès des professionnels en charge de l'intervention.

#### Deux projets pilotes novateurs



#### COORDINATION PARENTALE MONTRÉAL

- 10 familles à haut niveau de conflit
- 40 heures de coordination parentale (environ 1 an)
- Juge saisi
- Les enfants de 5 ans et + sont impliqués
- Collecte de données terminée (10 enfants âgés entre 7 et 17 ans et leurs parents)

#### PROJET PCR QUÉBEC

- Environ 15 familles à haut niveau de conflit
- Stage de coparentalité pour tous les parents
- Juge saisi, parcours judiciaire adapté
- Intervention ciblée sur la reprise du lien parent-enfant pour certaines familles
- Collecte des données en cours

# La coordination parentale

#### 03

# Objectif principal : Respect du plan parental ordonné par un juge

Faciliter le dialogue et la négociation entre les parents en ce qui a trait aux disputes concernant les enfants



Psychoéducation concernant la communication, la gestion des conflits et les besoins des enfants

Entraîner les parents à une gestion collaborative ou parallèle des décisions concernant les enfants Soutenir les parents dans l'atteinte d'une coparentalité saine pour les enfants

#### La place de l'enfant en CP?

03

- Intervention destinée principalement aux parents
- Ras de règle ou de norme entourant la participation des enfants dans cette intervention

"The PC should have initial individual and/or joint interviews with the parties, and may want to interview the children if the PC has the appropriate training and skills. PCs may interview any individuals who provide services to the children as needed to assess the children's needs and wishes[...] " (AFCC, 2005, p. 12) "

## La place de l'enfant en CP?

- Selon Cashmore et Parkinson (2008), plus le niveau de conflit et/ou de violence entre les parents est élevé, plus les enfants expriment fortement le besoin que leur voix soit entendue.
- ☑ Un seul article (Kelly, 2014), s'est intéressé à la place de l'enfant en CP:
  - L'inclusion de l'enfant serait bénéfique à la fois pour l'enfant les parents et pour l'efficacité de l'intervention lorsque fait de façon appropriée.

# Méthodologie

- Residente de la composition della composition de

#### Modalité des rencontres



- Ces enfants ont été rencontrés entre 1 à 5 fois par le CP (moyenne = 3);
  - Variable selon la problématique familiale et les enjeux des conflits.
  - 2 Plusieurs auraient voulu le voir plus souvent, surtout ceux qui ont été vus moins souvent.
    - « Avec juste une fois, il ne peut pas nécessairement tout comprendre. »
- Alternance entre des rencontres individuelles, avec la fratrie et des rencontres familiales

#### **∝**La majorité des enfants sont contents d'avoir pu rencontrer le CP et d'avoir été entendus:

- Ont pu s'exprimer sur leurs désirs ou sur les problèmes qu'ils voyaient entre leurs parents.
- La plupart rapportent une expérience positive.
- Même si leur expérience personnelle de la coordination parentale est parfois négative, ils croient que les enfants doivent être rencontrés par le CP.
- Ils ne semblent pas « traumatisés » par leur expérience. 18

03

#### 

3 jeunes ont mentionné avoir été témoin de chicane/tension entre leurs parents lors des rencontres et s'être sentis inconfortables.

« La seule chose que je n'ai pas aimé, c'est la dernière rencontre je crois. Mon père et ma mère se chicanaient un peu. Ils ne se criaient pas après, mais ils n'étaient pas d'accord sur quelque chose...je sais que ça arrive, mais c'était juste inconfortable. »

03

« Je suis content d'avoir pu le rencontrer pour savoir c'était qui, pour voir c'était qui que mes parents voyaient. »

« On parlait plus des sports que je veux jouer. [...] Moi je lui ai dit que je voulais jouer au soccer, mais ma mère a dit juste les samedis. [...] Moi je voulais y aller tout le temps, pas juste les samedis. »

« Il [le CP] devrait voir les enfants, parce que les enfants voient ce qui arrive [...] Ils voient ce qui arrive à la maison. Ils peuvent dire au CP comment ils se sentent par rapport à ce qui arrive. »



#### **Conseils aux coordinateurs parentaux:**

- Rendre la parole de l'enfant au sérieux/bien l'écouter
- Rester neutre entre les parents
- Rencontrer les enfants individuellement, pas seulement avec la fratrie

- « Je pense que tu devrais faire [les rencontres] avec tous les frères et soeurs en premier et voir s'ils sont confortables. Si non, il faut les rencontrer séparément.»
- « Ça aiderait vraiment si le coordinateur parental prenait au sérieux ce que les enfants disent.»
- « Je lui dirais d'essayer de comprendre ce qui est en train de se passer pour essayer de régler les problèmes et aider les enfants avec les temps durs qu'ils vivent.»

03

« [...] leur parler et leur demander : « est-ce qu'il y a quelque chose qui ne va pas? »

« Essayer de voir l'enfant plus souvent. »

« Prendre en compte ce que l'enfant dit, parce que c'est vraiment important aussi. »

S'assurer de rester neutre. Même si je crois qu'il l'était, c'est vraiment important de ne pas prendre le côté d'un parent ou de l'autre.

**≪**La majorité des parents sont en faveur de l'implication des enfants:

- Plusieurs auraient voulu que leur(s) enfant(s) soi(en)t rencontré(s) plus souvent par le CP.
- Apprécient que l'enfant puisse s'exprimer
- Permet de mieux comprendre ses désirs, émotions et besoins.

« Quand il y a eu une rencontre avec le coordinateur et les enfants, ça a été bien de voir quelles étaient leurs réponses. [...] C'était bien qu'ils se sentent assez confortables pour parler à quelqu'un qui n'est pas moi et qui n'est pas mon ex. » (mère)

«[...] au tout début le coordinateur parental a rencontré mon fils. Ça, c'était utile. » (père)

03

« Je pense que le coordinateur parental devrait avoir plus de contact avec l'enfant. [...] Je ne crois pas que mon fils a été suffisamment entendu. [...] Il a beaucoup à dire et a un opinion assez forte de ce qui est le mieux pour lui déjà. [...] Je crois que cela nous aurait aidé à avoir une vision plus juste de ses besoins et désirs s'il les exprime à travers le coordinateur parental. » (mère)

« À la maison, ils ne veulent pas en parler. [...] L'honnêteté de ce qui est ressorti et de ce qui les dérangeait vraiment...]'ai vu un côté différent à la situation et j'ai compris plusieurs choses. » (mère)

« Le CP est un tiers partie qui est capable de nous dire: « Vos enfants me disent ça. » Et ça c'est très puissant. » (mère)

« Il faut aussi les voir séparément, parce que ça a beau être des enfants, mais un enfant ne voudra peut-être pas dire une chose parce que ses frères et sœurs sont là. » (père)

- Call'implication des enfants est perçue comme utile dans tous les cas où les enfants ont été rencontrés:
  - Permet de connaître le fonctionnement de l'enfant, son point de vue et évaluer ses besoins dans la situation actuelle.
  - 🗷 Permet de remettre en perspective le discours des parents.
  - Influence leur compréhension de la famille et leurs interventions subséquentes:

03

« Ces rencontres ont permis de recentrer les parents sur l'intérêt et les besoins de leur fils. »

« J'étais en mesure de refléter aux parents les besoins et désirs de leurs enfants et les aider garder cela bien en vue dans toutes les discussions entre eux. »

« Le fait de jaser avec l'enfant, d'avoir rencontré l'enfant, met les parents en sécurité. [...] mais il faut faire attention de ne pas mettre l'enfant dans le trouble. »

« Et je pense qu'on peut communiquer aux parents le vécu des enfants sans nécessairement entrer dans le mot à mot. Et peut-être faire une remarque aux parents dans le sens que ce sont mes impressions.. »

« Je veux qu'ils sachent que je suis avec eux, je ne suis pas là pour les mettre un parent contre l'autre, je me projette toujours comme étant un intervenant qui est là pour aider les parents à être les meilleurs parents possibles pour répondre à leurs besoins »

« Des fois les parents vont écouter les enfants, s'ils en ont la chance, plus que n'importe qui d'autre. Mais les enfants, des fois il y en a qui sont très alignés et aliénés d'un parent ou l'autre. [...] Quand il y a de l'aliénation parentale, c'est très difficile. »

#### En conclusion...

03



#### En conclusion...



- Mais attention:
  - Doit être fait avec doigté!
  - Me pas pousser un enfant qui ne désire pas s'exprimer
  - Importance d'avoir une formation suffisante
  - Bien distinguer désir de l'enfant versus ses besoins (surtout si aliénation parentale)
  - Attention aux conflits de loyauté
  - M'est pas de la thérapie, importance de référer l'enfant si besoin